

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 24 (1987)
Heft: 858

Artikel: Hotellerie genevoise : le revers de la médaille
Autor: Miserez, Marc-André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1019566>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le revers de la médaille

■ (mam) "Les hôtels et restaurants de Genève tiennent une place importante dans l'économie du canton et comptent beaucoup pour son image de marque à l'étranger, [...] pourtant ce secteur, s'il est en bonne santé du point de vue économique, a mal à ses conditions de travail". Ainsi débute le petit livre rouge publié en juin 86 par le syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs (SIT) à Genève. Sept mois après, qu'est-ce qui a changé ? Le sombre tableau dressé en son temps par le SIT correspond-il toujours à la réalité ?

L'hôtellerie et la restauration genevoises emploient environ 13 000 personnes dont 75% sont des immigrés. S'y ajoutent les clandestins (3000 selon les estimations du SIT), qui portent le total à 16 000, dont plus de la moitié au bénéfice d'un permis A, B, F (frontaliers) ou sans permis du tout. Au total, 56 % de travailleurs à statut précaire.

Il n'y a plus de saisons

Première irrégularité "de fait" dénoncée par le SIT : le maintien du statut de saisonnier ne répond à aucune nécessité réelle. Genève n'est ni une station d'été ni une station d'hiver, et son équipement hôtelier tourne pratiquement à plein rendement pendant douze mois. Le fort contingent de saisonniers est donc maintenu "artificiellement" pour répondre à la demande du secteur en personnel déqualifié.

C'est naturellement dans ces catégories d'employés que les violations de la convention collective (CCNT) sont les plus fréquentes. Les horaires de travail prévus par la CCNT sont particulièrement élevés (de 44 à 50 heures par semaine selon les catégories de personnel). Le SIT estime que malgré cela, pas moins de 2,5 millions d'heures supplémentaires sont effectuées chaque année gratuitement.

S'y ajoutent les bas salaires, les licenciements abusifs, le non-respect des jours de congé et, dans certains cas extrêmes, les mauvais traitements, les coups et blessures et autres affaires sordides qui se terminent parfois devant la justice pénale.

Pourtant, tant du côté syndical que du côté patronal, on admet que Genève jouit d'un statut privilégié.

Genève est un des seuls cantons où les salaires sont renégociés chaque année entre le patronat et les trois organisations syndicales.

Violations quasi-quotidiennes

Alors de quoi se plaint-on ? Jean-Claude Vuilletty, secrétaire à la fédération du commerce, du textile et de l'alimentation (FCTA), qui regroupe un millier de membres dans l'hôtellerie, enregistre 3 à 4 violations hebdomadaires de la convention collective. Ce sont souvent des cas mineurs ; une grosse affaire comme celle du Cheval Blanc à Chêne-Bourg - qui avait fait les manchettes des journaux et s'est terminée par une condamnation de la justice pénale - ne doit pas faire oublier le véritable travail de fourmis qu'accomplissent les syndicats. M. Vuilletty adhère au constat dressé par le SIT, les deux syndicats s'accordent pour dire que, contrairement à ce qu'on affirme du côté patronal, ce ne sont pas quelques "moutons noirs" qui violent la CCNT mais un véritable troupeau.

Car il est bien évident que les cas portés à la connaissance de la justice, ou simplement du syndicat, ne représentent pas l'ensemble des irrégularités effectives. Les problèmes semblent surgir principalement dans

LES FORCES EN PRÉSENCE

160 hôtels et 1200 cafés-restaurants et bars quadrillent le territoire genevois.

Ils emploient environ 16 000 personnes (y compris les clandestins), soit 5,8 % de la population active du canton dont 75% d'étrangers.

● **Le syndicat patronal** des cafetiers, restaurateurs et hôteliers regroupe environ 1000 membres. Il est partie contractante de la convention collective nationale de travail (CCNT), avec pour seul partenaire

● **L'Union Helvetia**, association corporatiste plus que syndicat, qui représente et défend avant tout les employés qualifiés et de nationalité suisse.

Les deux autres syndicats de la

branche, admis uniquement aux négociations salariales annuelles et à la commission paritaire en train de se mettre en place sont

● **La FCTA**, qui s'occupe également du commerce de détail et des transporteurs routiers. Elle regroupe environ 1000 membres dans l'hôtellerie

● **Le SIT**, ancienne fédération des syndicats chrétiens, dont la très active section hôtellerie-restauration compte environ 800 membres.

Comme on le voit, le taux de syndicalisation est particulièrement faible, ce qui n'a rien d'étonnant dans un secteur du tertiaire comprenant un si grand nombre de petites entreprises et de travailleurs à statut précaire.

les petits établissements. M. Jordan fournit une explication originale du phénomène : "La plupart de ces gens sont de très nouveaux patrons, qui ont été longtemps des employés. Vous avez ce phénomène aberrant du type qui devient patron, oublie complètement ses conditions de travailleur et se montre dès lors extrêmement dur avec ses anciens collègues". Malgré cela, le président du syndicat patronal ne nie pas que certains grands hôtels "continuent de faire valoir le prestige du certificat de travail qu'ils délivrent plutôt que des salaires convenables".

Quels contrôles ?

Quel est le poids de l'inspection cantonale du travail ou de l'office de contrôle de la CCNT à Bâle ? Pour Jean-Claude Vuilletty, la pratique de ces organes de surveillance se résume en un seul mot : "laxiste". Même constat de la part d'Ueli Leuenberger, secrétaire SIT, qui considère l'inspection du travail comme un partenaire

avec qui la collaboration devrait être renforcée. "Hélas, ils manquent cruellement de moyens ; on nous dit toujours que s'ils devaient visiter systématiquement toutes les entreprises genevoises, chaque patron les verrait une fois tous les neuf ans et demi. Ils ne nous communiquent même pas les résultats de leurs enquêtes".

Quant à l'office de contrôle bâlois, il n'intervient que sur plainte et dispose de trois inspecteurs pour toute la Suisse ! "Nous sommes un peu surchargés", nous a-t-on avoué à Bâle, "mais nous pensons augmenter bientôt nos effectifs. Il y a 23 000 patrons d'hôtellerie en Suisse et nous pensons que les brebis galeuses ne représentent qu'une minorité, il n'y en a ni plus ni moins à Genève qu'ailleurs". Dont acte.

Pas sortis de l'auberge

Situation bloquée ? Si les dirigeants syndicaux sont plutôt pessimistes,

un début de solution pourrait être trouvé dans le cadre de la nouvelle commission paritaire consultative regroupant le patronat, la FCTA, le SIT et l'Union Helvetia, seule représentante des travailleurs admise à signer la convention collective (voir encadré). M. Jordan, qui revendique la paternité de cette idée, rappelle que de telles commissions ont existé avant l'instauration de la CCNT. Son rôle serait de tenter de régler les conflits à l'amiable afin de ne pas surcharger le tribunal des prud'hommes. Côté syndical, on est plutôt prudent : la première réunion n'a pas donné grand'chose et on ne pense pas se revoir avant l'automne.

Verra-t-on le "welcome to Geneva" s'adresser un jour non seulement aux clients fortunés des grands hôtels, mais également aux plongeurs, casseroliers et femmes de chambre qui débarquent de leur Portugal ou de leur Yougoslavie natale, attirés par la prospérité helvétique ? il y a encore du travail.

Elections - un style nouveau

■ (jd) Le *Tages Anzeiger* offre aux candidats au Conseil d'Etat zurichois l'occasion de se présenter. Elmar Ledergerber, candidat socialiste, attire l'attention du lecteur par sa liberté de ton. Cet historien-économiste de 43 ans, copropriétaire d'un bureau de planification et expert des problèmes énergétiques et écologiques, se sent bien dans sa peau : à mi-parcours de sa vie active, il a le sentiment de savoir à peu près qui il est, ce qu'il veut et quelles sont ses possibilités. Il avoue retirer peu de plaisir du rituel électoral ; les qualités requises pour un politicien - capacité d'adaptation, sens tactique, maîtrise des sentiments, peau d'éléphant - ne sont pas celles qu'il préfère ... et que ses amis préfèrent chez lui. Il attache plus d'importance à la compétence, au courage, à la tenacité, à l'esprit d'initiative et à l'imagination. Quinze ans durant, il a étudié les problèmes qui sont aujourd'hui à la une de l'actualité : maîtrise de la croissance, harmonisation de l'économie et de l'environnement, développement de la justice sociale en améliorant la qualité de la vie. Il se déclare prêt maintenant à passer à l'action. Et, bien que la politique soit un mal nécessaire - Peter Bichsel disait récemment dans une interview qu'il imaginait que c'est une somme de défauts qui fait d'un homme un politicien -, il pense pouvoir remplir son mandat avec plaisir.

Plaisir et compétence, un couple peu fréquent dans le monde politique. La liberté de ton ne semble pas effrayer puisque plusieurs politiciens bourgeois figurent dans le comité de soutien à sa candidature.

Votations - la valeur des consignes

■ (cfp) Dans quelle mesure les consignes de vote des partis politiques sont-elles suivies par les citoyens ? C'est ce qu'a voulu savoir le *Tages Anzeiger*, dans une analyse publiée récemment, qui porte sur trente-trois scrutins cantonaux zurichois.

Les résultats n'ont rien de très étonnant, mais ils fournissent néanmoins quelques indications intéressantes. C'est ainsi que la formation qui a été le plus souvent suivie par les citoyens est le parti évangélique, avec 87,5 % de concordance, soit un score nettement disproportionné avec sa représentation au Grand Conseil. A l'autre extrême, les organisations progressistes (POCH) ont vu le verdict populaire sanctionner leur avis dans 15 votations contre 17 cas de discordance. Les partis gouvernementaux sont à peine mieux lotis puisque l'UDC enregistre 14 cas de discordance, socialistes et radicaux s'étant "trompés" 12 fois. Le PDC et l'Alliance des indépendants, avec respectivement 7 et 6 votes contre leurs consignes, semblent avoir mieux senti d'où soufflait le vent.

On remarque que les alliances bourgeois traditionnelles ont en règle générale plus de chances de l'emporter que les recommandations de la gauche, ce qui n'a rien d'une révélation. Par contre, les mots d'ordre UDC, PDC et radicaux n'ont en général pas été suivis sur des questions touchant à l'environnement, au sens large. La gauche, pour sa part, se voit minorisée surtout sur des sujets comme l'urbanisme, les finances et la politique sociale.